

Mexique — Veille coronavirus

Contexte général avec notamment si vous disposez facilement de l'information, des éléments sur la situation sanitaire des personnes, les mesures de restrictions de déplacement sur le territoire et l'organisation mise en place au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie 23/03/2020
<ul style="list-style-type: none"> • 316 cas confirmés (une hausse de 65 cas en 24h) et 2 décès ; • les écoles sont fermées depuis le 20 mars. A Mexico, fermetures de musées, cinémas, théâtres, gymnases, zoos, églises, salles de fêtes et interdictions réunions de plus de 50 personnes. Cette mesure sera effective jusqu'au 20 avril 2020 ; • Lundi 23 mars « Journée nationale de la distance saine au Mexique » sans qu'aucune mesure restrictive ne soit réellement prise il est recommandé à la population mexicaine de se confiner et de limiter ses sorties.
Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux 23/03/2020
S'agissant plus particulièrement du Guatemala et des Etats-Unis, pays frontaliers du Mexique, il est recommandé de s'informer sur les sites internet des ambassades de France à Guatemala et Washington et des consulats généraux de France aux Etats-Unis et de suivre les indications des fiches conseils aux voyageurs de ces deux pays : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/guatemala/ https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etats-unis/
Circulation des marchandises (import export) avec notamment d'éventuels problèmes logistiques dont vous auriez connaissance : les bateaux avec containers venant de France qui seraient refusés ou au contraire les bateaux de marchandises qui auraient pour consignes de ne pas s'arrêter dans les ports français ou toute autre situation bloquant des marchandises (en précisant lesquelles) 23/03/2020
Non connu j'ai connaissance de container qui arrivent ou qui partent ; pas de problème identifié à ce stade.
Problématiques spécifiques à certaines filières (ex. problèmes d'écoulement de certaines productions, de gestion de coproduits (lactosérum, coproduits d'abattage...), tension sur l'approvisionnement en certains intrants...) 23/03/2020
Appel au calme pour éviter les ruptures de stock
Mesures transversales de soutien à l'économie : gel de certaines charges, accès à la trésorerie, commande publique... 23/03/2020
RAS
Impacts économiques globaux,
<ul style="list-style-type: none"> - La récession économique du Mexique en 2020 devrait s'intensifier avec des prévisions de -2 % à -4% selon les premières estimations. Cette situation résulte d'un double facteur : i) le Mexique étant un pays de transformation et d'exportations il sera particulièrement affecté par le ralentissement de l'économie mondiale ii) le Mexique est également un pays exportateur de pétrole brut et est donc frappé par la chute brutale du cours des hydrocarbures (1,7 milliards bj). Ces prévisions économiques se reflètent sur le cours du peso qui depuis début février a perdu plus de 30 % de sa valeur. La banque centrale a élargi son programme de couverture de 20 à 30 Mds USD et a déjà injecté plus de 5 Mds pour limiter la dépréciation de la monnaie. Elle dispose cependant de marges de manœuvre réduite afin de ne pas être confrontée à une sortie massive des investisseurs étrangers et de ne pas alimenter la hausse de l'inflation (à + 3,6). Les marchés financiers ont également suivi la tendance internationale, l'indice de référence mexicain a diminué de près de 20 % et les cotations ont subies deux arrêts d'urgence. - A ce stade les autorités ont annoncé des mesures très limitées afin de soutenir l'activité et d'éviter les fermetures d'entreprises. Cette situation devrait entraîner une hausse du taux de chômage dans les prochaines semaines.

23/03/2020

Colombie - Veille coronavirus (*en italique : date d'actualisation*)

Contexte général (éléments sur la situation sanitaire des personnes, mesures de restrictions de déplacement sur le territoire et l'organisation mise en place au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie) 23/03/2020
277 cas confirmés, 3 décès Décret de confinement obligatoire du 24 mars à 23h59 au 13 avril à 0h00 qui limite la circulation des personnes et des véhicules avec 34 exceptions pour garantir le droit à la vie, à la santé et à la survie. https://www.elcolombiano.com/colombia/decreto-457-de-2020-de-presidencia-de-la-cuarentena-obligatoria-en-colombia-MC12675393
Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux 23/03/2020
Le 19 mars, les autorités locales ont annoncé l'interdiction d'entrer sur le territoire colombien pour toute personne venant de l'étranger (ressortissant étranger de passage, résident ou Colombien), à compter du 23 mars à 00h00 (heure locale – soit dans la nuit de dimanche 22 mars à lundi 23 mars). A compter de cette date, aucune escale ne sera autorisée. Toutes les frontières terrestres, maritimes et fluviales du pays sont fermées. Seules les sorties du territoire par voie aérienne sont encore possibles à ce stade. Les mesures adoptées par les autorités locales sont évolutives et le plus souvent d'application immédiate. Dans ce contexte, il est conseillé de différer tout voyage en Colombie et aux Français, qui s'y trouvent actuellement en déplacement temporaire, de prendre les mesures nécessaires pour un retour en France tant que les liaisons commerciales restent ouvertes. Les Français de passage en Colombie sont invités à se signaler auprès de l'ambassade, en remplissant un formulaire et à l'envoyer par courrier électronique à l'adresse : cslt.bogota-amba@diplomatie.gouv.fr Pour plus d'information : https://d2jsqrio60m94k.cloudfront.net/
Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire 23/03/2020
Grupo Exito (détenu par le Groupe Casino), grand distributeur colombien, anticipera les paiements d'avril pour 867 petits et moyens fournisseurs pour aider à atténuer l'impact du Covid 19. Ce paiement de 60 000 millions de pesos colombien (équivalent à 13,3 Meuros) se réalisera les 24 et 25 mars. https://www.europapress.es/economia/noticia-grupo-exito-anticipara-pagos-abril-867-proveedores-coronavirus-20200323190141.html

23/03/2020

Cuba - Veille coronavirus

Contexte général (éléments sur la situation sanitaire des personnes, mesures de restrictions de déplacement sur le territoire et l'organisation mise en place au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie) 23/03/2020

40 cas confirmés à Cuba, 3 patients dans un état grave

Données actualisées : <https://temas.sld.cu/coronavirus/>

Voir site de l'ambassade de France à Cuba <https://cu.ambafrance.org/Informations-Coronavirus-Covid-19>
(mesures d'isolement des touristes en cours)

Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux 23/03/2020

Les autorités cubaines ont annoncé qu'à compter du 24 mars et pour une durée de 30 jours, les étrangers non-résidents ne pourraient plus entrer sur le territoire cubain. Compte tenu de ces mesures, il convient de différer les voyages à Cuba (y compris les croisières).

Toutes les compagnies aériennes procèdent à des ajustements de leur plan de vol, voire à des annulations. Il est donc recommandé aux Français actuellement en déplacement temporaire à Cuba de prendre sans délai l'attache de leur compagnie aérienne ou de leur tour opérateur pour évaluer les possibilités de retour en France. Voir site ambassade de France à Cuba.

23/03/2020

Equateur – veille coronavirus

Contexte général (éléments sur la situation sanitaire des personnes, mesures de restrictions de déplacement sur le territoire et l'organisation mise en place au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie) 23/03/2020

- **532 personnes atteintes du Covid 19 dont 20 hospitalisées, dont 15 avec pronostic réservé ; 7 décès**
- Mesures de confinement (voir ci-dessous)

Données actualisées : <https://www.salud.gob.ec/actualizacion-de-casos-de-coronavirus-en-ecuador/>

Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux 23/03/2020

Le gouvernement équatorien a déclaré l'état d'exception à partir du 17 mars au soir, avec un strict confinement de la population. Les transports terrestres inter-provinciaux et les vols intérieurs sont suspendus, sauf ceux permettant le retour des îles Galapagos ; les services publics sont fermés ; les activités économiques sont réduites au minimum ; un couvre-feu national est instauré de 21h à 5h du matin.

Les frontières aériennes, maritimes et terrestres sont fermées. Les liaisons aériennes internationales sont suspendues jusqu'au 5 avril. Les vols de retour vers leur pays des ressortissants étrangers restent autorisés, à l'initiative des compagnies aériennes.

Dans ces conditions, il convient de reporter les voyages en Equateur, en attendant que la situation se rétablisse.

Il est recommandé aux Français présents en Equateur de prendre contact d'urgence avec leur agence de voyages ou la compagnie aérienne pour vérifier les vols disponibles.

En cas de difficultés, merci de vous signaler par courriel à crise.quito-amba@diplomatie.gouv.fr

Autres informations : <https://www.salud.gob.ec/coronavirus-covid-19/>,

23/03/2020

Panama - Veille coronavirus

Contexte général (éléments sur la situation sanitaire des personnes, mesures de restrictions de déplacement sur le territoire et l'organisation mise en place au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie) 23/03/2020
Une application mobile permet de suivre l'évolution des cas recensés : 345 cas confirmés, 6 décès, 47hospitalisés dont 14 en soins intensifs. Données actualisées : http://minsa.gob.pa/coronavirus-covid19
Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux 23/03/2020
Dans le cadre de la prévention contre l'épidémie, les autorités panaméennes ont décidé : <ul style="list-style-type: none">● La suspension des vols internationaux (arrivées et départs) à compter du 22 mars à 23h59 (heure locale) jusqu'à nouvel ordre.● La fermeture des frontières pour les étrangers non-résidents.● Un confinement à domicile de 14 jours pour les tous les voyageurs, quelle que soit leur provenance. Tout changement de lieu de quatorzaine et départ du Panama devra être communiqué, au préalable, au ministère panaméen de la santé (MINSa), au numéro indiqué sur le document qui aura été remis au début du confinement.● La fermeture de tous les établissements scolaires au moins jusqu'au 7 avril 2020.● L'interdiction des rassemblements au-delà de 50 personnes à compter du 10 mars jusqu'au 7 avril 2020.● La fermeture des lieux de divertissements et l'interdiction d'accès aux plages. Site internet de l'ambassade de France au Panama : https://pa.ambafrance.org/
Circulation des marchandises (import export) avec notamment d'éventuels problèmes logistiques dont vous auriez connaissance : les bateaux avec containers venant de France qui seraient refusés ou au contraire les bateaux de marchandises qui auraient pour consignes de ne pas s'arrêter dans les ports français ou toute autre situation bloquant des marchandises (en précisant lesquelles) 23/03/2020
Absence de vol (une importation de prospection de marché prévue en avion n'a donc pas pu se réaliser)

23/03/2020

Pérou - Veille coronavirus

Contexte général (éléments sur la situation sanitaire des personnes, mesures de restrictions de déplacement sur le territoire et l'organisation mise en place au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie) 23/03/2020
<ul style="list-style-type: none">• 395 personnes atteintes du Covid 19 dont 36 hospitalisées, 7 en soins intensifs ; 5 décès• Mesures de confinement : le 15 mars 2020, les autorités ont décrété l'état d'urgence en vigueur à compter du 16 mars pour une durée de 15 jours. A compter du 18 mars 2020, un couvre-feu est instauré dans l'ensemble du pays de 20h à 5h. Ministère de la santé : https://www.gob.pe/minsa/
Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux 23/03/2020
Le 11 mars 2020, les autorités péruviennes ont annoncé l'imposition d'une mesure d'auto-isolement obligatoire à domicile (ou à l'hôtel) de 14 jours pour les voyageurs ayant séjourné et/ou transité par la France, l'Espagne, l'Italie et la Chine. Le 12 mars 2020, les autorités péruviennes ont annoncé la suspension, à compter du 16 mars 2020 et pour une durée de 30 jours, des vols en provenance et à destination d'Europe et d'Asie. Dans ce contexte, il est conseillé de différer tout voyage au Pérou et aux Français, qui s'y trouvent actuellement en déplacement temporaire, de prendre les mesures nécessaires pour un retour en France.
Autres
Décret d'urgence qui établit des mesures pour la couverture universelle de santé : https://cdn.www.gob.pe/uploads/document/file/431389/1831446-1.pdf

23/03/2020

République dominicaine – veille coronavirus

Contexte général (éléments sur la situation sanitaire des personnes, mesures de restrictions de déplacement sur le territoire et l'organisation mise en place au fur et à mesure de l'évolution de l'épidémie) 23/03/2020

- 245 cas confirmés Covid 19, 3 décès
- Données actualisées : https://www.msp.gob.do/web/?page_id=6682
- mesure d'auto-isolement obligatoire à domicile (ou à l'hôtel) de 14 jours pour les voyageurs arrivés en République dominicaine depuis le 14 mars, qui ont séjourné et/ou transité par la France, l'Espagne, l'Italie ou la Chine. Cette liste risque d'être étendue.
- D'autres mesures pourraient être mises en œuvre. Il est recommandé de se tenir régulièrement informé en suivant les recommandations des autorités locales et de consulter le site Internet et les réseaux sociaux de l'OMS, de [l'ambassade de France en République dominicaine](#).

Restrictions aux frontières pour les personnes avec une attention notamment sur d'éventuelles difficultés pour les chauffeurs en cas de transports terrestres ou au contraire si un corridor ou des facilités ont été prévues pour eux 23/03/2020

Le gouvernement dominicain a décidé de suspendre les vols en provenance et à destination de l'Europe, de Chine, de Corée du sud et d'Iran à partir du 16 mars. Compte tenu de cette mesure, il convient de reporter les déplacements vers la République dominicaine en attendant que la situation se rétablisse.

Site de l'ambassade : <https://do.ambafrance.org/La-Republique-dominicaine-passe-en-priorite-1-du-gouvernement-francais-Des>